



SAMBIRANO COUPONS FIXES ACTIONS FERRARI HERMES BNP

- **Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie⁽¹⁾ et à l'échéance, ci-après le « titre » ou le « produit ».**
- **Code ISIN :** FRSG00014KJ1
- **Durée d'investissement conseillée :** 4 ans environ* (hors cas de remboursement anticipé).
- **Période de commercialisation :** Du 22/01/2024 au 30/04/2024 (peut être différente dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite). Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 30/04/2024.
- **Ce produit risqué est une alternative à un placement dynamique risqué de type « actions ».**
- **Éligibilité :** Compte titres (dans le cadre d'une offre au public dispensée de la publication du prospectus) et unité de compte d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (Plan d'Épargne Retraite Individuel – « PERIn »)⁽²⁾.
- **Produit émis par SG Issuer⁽³⁾, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois,** bénéficiant d'une garantie donnée par Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Issuer et de Société Générale.

*La maturité exacte du produit est de 4 ans, 3 mois et 17 jours.

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.

⁽²⁾ L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

⁽³⁾ Filiale à 100% de Société Générale Luxembourg S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale (Moody's A1, Standard & Poor's A). Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 09/01/2024, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Placement financier destiné aux investisseurs non professionnels

Communication à caractère promotionnel

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une exposition à l'action la moins performante entre les actions Ferrari NV (code ISIN : NL0011585146), Hermès International (code ISIN : FR0000052292) et BNP Paribas (code ISIN : FR0000131104). Le remboursement du produit « Sambirano Coupons Fixes Actions FERRARI HERMES BNP » est conditionné à l'évolution de ces actions. En cas de baisse de l'action la moins performante de plus de 50% par rapport à son Niveau de Référence⁽¹⁾ à la date de constatation finale⁽²⁾, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par cette action. Afin de bénéficier d'un remboursement du capital en cas de baisse de moins de 50% (inclus) de l'action la moins performante par rapport à son Niveau de Référence⁽¹⁾ à la date de constatation finale⁽²⁾, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse du marché actions (Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 7,03%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 5,96%).

- Un remboursement du capital à l'échéance⁽²⁾ si l'action la moins performante n'enregistre pas une baisse de plus de 50% par rapport à son Niveau de Référence⁽¹⁾ à la date de constatation finale⁽²⁾. **Un risque de perte en capital partielle ou totale au-delà.**
- **Un mécanisme de versement de coupons inconditionnels de 3,75%**, versés à l'issue de chacun des semestres 1 à 8, quelle que soit l'évolution de l'action la moins performante par rapport à son Niveau de Référence⁽¹⁾.
- **Un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement du semestre 2 au semestre 7**, si, à l'une des dates de constatation semestrielle⁽²⁾, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à son Niveau de Référence⁽¹⁾.

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 22/01/2024 et la date de remboursement anticipé concernée ou d'échéance selon les cas. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance ou de retraite, ou tels que des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « Sambirano Coupons Fixes Actions FERRARI HERMES BNP », soit 1 000 EUR, et s'entendent du montant investi net des frais d'entrée/d'arbitrage applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux. En cas d'achat après le 22/01/2024 et/ou de vente du produit avant son échéance effective, les Taux de Rendement Annuel peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. **Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.**

Le produit « Sambirano Coupons Fixes Actions FERRARI HERMES BNP » peut être proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « Sambirano Coupons Fixes Actions FERRARI HERMES BNP » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite dans le cadre desquels ce produit est proposé.

⁽¹⁾ Voir en page 4 pour la détermination du Niveau de Référence.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

AVANTAGES INCONVÉNIENTS

AVANTAGES

- Un coupon inconditionnel de 3,75%⁽¹⁾ versé à l'issue de chacun des semestres 1 à 8, quelle que soit l'évolution de l'action la moins performante et en l'absence de remboursement anticipé préalable.
- À l'issue des semestres 2 à 7, si à l'une des dates de constatation semestrielle, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à son Niveau de Référence, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors le capital initial majoré du dernier coupon inconditionnel de 3,75%, soit un Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ maximum de 6,96%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 5,89%.
- À la date d'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, le capital initial n'est exposé à un risque de perte que si, à la date de constatation finale, l'action la moins performante a baissé de plus de 50% par rapport à son Niveau de Référence. Sinon, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le capital initial majoré du dernier coupon inconditionnel de 3,75%, soit une valeur de remboursement de 103,75% du capital initial. Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est alors de 7,03%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 5,96%.

INCONVÉNIENTS

- **Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.** La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi. En cas de revente du produit avant la date d'échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, le dénouement, la réorientation d'épargne ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date d'échéance.
- Le Niveau de Référence correspond à la moyenne des cours de clôture de l'action la moins performante observés le 31 janvier 2024, le 29 février 2024, le 28 mars 2024 et le 30 avril 2024, ce qui pourra constituer un avantage ou un inconvénient suivant les cas.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 2 à 8 semestres environ.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'action la moins performante du fait du mécanisme de plafonnement des gains (soit un Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ maximum de 7,03%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 5,96%).
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes éventuellement détachés par les actions Ferrari NV, Hermès International et BNP Paribas.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du Garant Société Générale (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Plus le produit s'approche de la date d'échéance, plus la valeur du produit est sensible à une faible variation du niveau final de l'action la moins performante autour du seuil de 50% par rapport à son Niveau de Référence.
- L'investisseur est exposé à l'action la moins performante parmi les actions Ferrari NV, Hermès International et BNP Paribas.

⁽¹⁾ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'action, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽²⁾ Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

DÉTAILS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

DÉTERMINATION DU NIVEAU DE RÉFÉRENCE

Les cours de clôture des actions Ferrari NV, Hermès International et BNP Paribas sont observés le 31 janvier 2024, le 29 février 2024, le 28 mars 2024 et le 30 avril 2024.

Le Niveau de Référence de chaque action est alors égal à la moyenne des 4 cours de clôture ci-avant mentionnés.

Exemple illustratif :

Les cours ci-dessous sont donnés à titre exclusivement illustratif et ne préjugent en rien des cours qui seront effectivement constatés aux dates citées.

Dates d'observation	31/01/2024	29/02/2024	28/03/2024	30/04/2024
Cours de clôture de l'action Ferrari NV (en euros)	300,05	322,13	335,52	310,27
Cours de clôture de l'action Hermès International (en euros)	1850,2	1930,5	2006,7	2015,4
Cours de clôture de l'action BNP Paribas (en euros)	62,40	57,03	55,14	59,95

Dans cet exemple, la moyenne des 4 cours de clôture est égale à 316,99 euros pour l'action Ferrari NV, à 1950,7 euros pour l'action Hermès International, et à 58,63 pour l'action BNP Paribas. Il s'agit alors du Niveau de Référence retenu pour chacune des actions dans cet exemple.

MÉCANISME DE VERSEMENT DES COUPONS INCONDITIONNELS

À l'issue de chacun des semestres 1 à 8⁽¹⁾, quelle que soit l'évolution de l'action la moins performante par rapport à son Niveau de Référence et en l'absence de remboursement anticipé préalable, l'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de versement du coupon inconditionnel⁽¹⁾ :

Un coupon de 3,75%

MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

Du semestre 2 au semestre 7, à chaque date de constatation semestrielle⁽¹⁾, dès que le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à son Niveau de Référence, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et le produit s'arrête. L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de remboursement anticipé⁽¹⁾ :

Le capital initial
+
Le coupon inconditionnel de 3,75% (défini ci-dessus)
(Taux de Rendement Annuel Brut⁽²⁾ maximum de 6,96%,
ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 5,89%)

Sinon, si le niveau de l'action est inférieur à son Niveau de Référence, le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **le produit continue**.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'action, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽³⁾ Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

DÉTAILS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale (le 02/05/2028), si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, on compare le niveau de l'action la moins performante par rapport à son Niveau de Référence.

CAS FAVORABLE :

Si le niveau de l'action est supérieur ou égal à 50% de son Niveau de Référence, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 09/05/2028 :

Le capital initial
+
Le dernier coupon inconditionnel de 3,75%
*(Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ de 7,03%,
ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 5,96%)*

CAS DÉFAVORABLE :

Sinon, si le niveau de l'action est inférieur à 50% de son Niveau de Référence, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 09/05/2028 :

La Valeur Finale⁽³⁾ de l'action la moins performante
+
Le dernier coupon inconditionnel de 3,75%
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'action la moins performante
*(Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ inférieur ou égal à -5,89%,
ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de -6,83%)*

⁽¹⁾ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'action, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽²⁾ Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

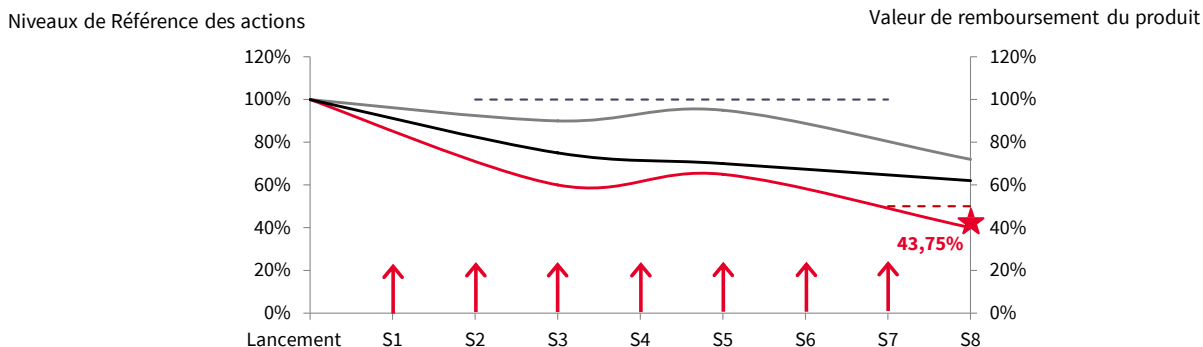
⁽³⁾ La Valeur Finale de l'action la moins performante à l'échéance correspond à son niveau à la date de constatation finale exprimé en pourcentage par rapport à son Niveau de Référence.

ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

- Seuil activant le mécanisme de remboursement anticipé (100% du Niveau de Référence)
- Seuil de perte en capital à l'échéance (50% du Niveau de Référence)
- ↑ Versement du coupon inconditionnel de 3,75%
- ≡ Évolution des actions
- ★ Valeur de remboursement du produit
- Fin de vie du produit

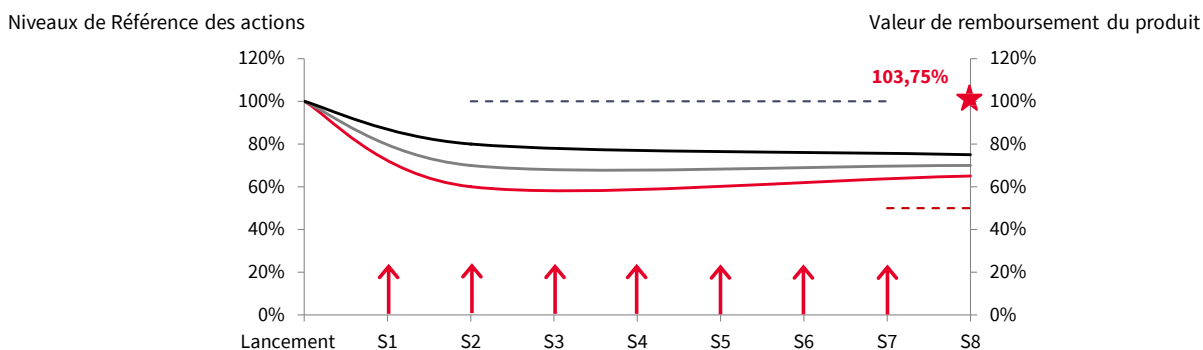
SCÉNARIO DÉFAVORABLE

MARCHÉ FORTEMENT BAISSIER À L'ÉCHÉANCE DU PRODUIT



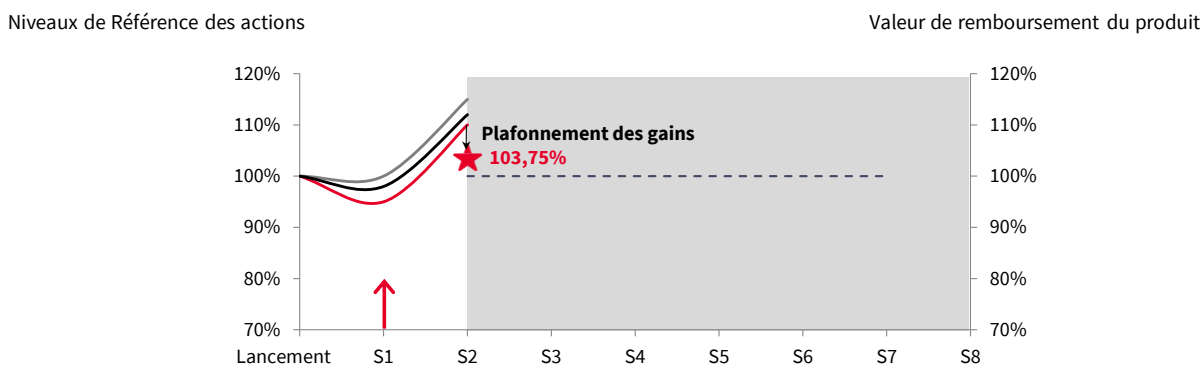
SCÉNARIO MÉDIAN

MARCHÉ BAISSIER À L'ÉCHÉANCE DU PRODUIT



SCÉNARIO FAVORABLE

MARCHÉ HAUSSIER À L'ISSUE DU SEMESTRE 2



Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

SCÉNARIO DÉFAVORABLE

MARCHÉ FORTEMENT BAISSIER À L'ÉCHÉANCE DU PRODUIT

- À l'issue de chacun des semestres 1 à 7, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ un coupon inconditionnel de 3,75%.
- À chaque date de constatation semestrielle, du semestre 2 au semestre 7, le niveau de l'action la moins performante est en baisse par rapport à son Niveau de Référence. **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.**
- À la date de constatation finale, l'action la moins performante est en baisse de plus de 50% par rapport à son Niveau de Référence (soit -60% dans cet exemple). **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors, à la date d'échéance, la Valeur Finale⁽²⁾ de l'action la moins performante, majorée du dernier coupon inconditionnel de 3,75%, soit 43,75% du capital initial. Il subit dans ce scénario une perte en capital.** Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est alors de -9,41%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de -10,32%, contre un Taux de Rendement Annuel Brut de -19,20% pour un investissement direct dans l'action la moins performante⁽⁴⁾.
- **Dans le cas défavorable où l'action céderait plus de 50% de sa valeur à la date de constatation finale, la perte en capital serait supérieure à 50% du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.**

SCÉNARIO MÉDIAN

MARCHÉ BAISSIER À L'ÉCHÉANCE DU PRODUIT

- À l'issue de chacun des semestres 1 à 7, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ un coupon inconditionnel de 3,75%.
- À chaque date de constatation semestrielle, du semestre 2 au semestre 7, le niveau de l'action la moins performante est en baisse par rapport à son Niveau de Référence. **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.**
- À la date de constatation finale, l'action la moins performante enregistre une baisse de 47% et se maintient donc au-dessus du seuil de perte en capital. **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors, à la date d'échéance, le capital initial majoré du dernier coupon de 3,75%, soit 103,75% du capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est alors de 7,03%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 5,96%, contre un Taux de Rendement Annuel Brut de -13,73% pour un investissement direct dans l'action la moins performante⁽⁴⁾.

SCÉNARIO FAVORABLE

MARCHÉ HAUSSIER À L'ISSUE DU SEMESTRE 2

- À l'issue du semestre 2, à la date de constatation semestrielle, l'action la moins performante est en hausse par rapport à son Niveau de Référence (soit +10,00% dans cet exemple). **Le mécanisme de remboursement anticipé est par conséquent automatiquement activé.**
- **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors, à la date de remboursement anticipé correspondante, le capital initial majoré du coupon inconditionnel de 3,75%, soit 103,75% du capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est alors égal à 5,83%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 4,78%, contre un Taux de Rendement Annuel Brut de 7,65% pour un investissement direct dans l'action la moins performante⁽⁴⁾, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.

⁽¹⁾ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'action, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽²⁾ La Valeur Finale de l'action la moins performante à l'échéance correspond à son niveau à la date de constatation finale exprimé en pourcentage par rapport à son Niveau de Référence.

⁽³⁾ Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

⁽⁴⁾ Le Taux de Rendement Annuel Brut pour un investissement direct dans l'action la moins performante est calculé hors frais et hors dividendes.

PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT

ZOOM SUR L'ACTION BNP PARIBAS

BNP Paribas S.A. collecte des dépôts et offre des services bancaires commerciaux, de détail, d'investissement, privés et d'entreprise. La banque offre des services de gestion d'actifs et de conseils en investissements à des institutions et particuliers en Europe, aux USA, en Asie et dans les marchés émergents.



Création	Secteur	Notation S&P	Notation Moody's	Produit net bancaire	Résultat net, part du groupe	Total dettes	Capitaux propres
1848	Banque	A+	Aa3	47 631 M€ en 2022 (43 762 M€ en 2021)	10 196 M€ en 2022 (9 488 M€ en 2021)	2 539 821 M€ au 31/12/2022 (2 511 937 M€ au 31/12/2021)	126 555 M€ au 31/12/2022 (122 507 M€ au 31/12/2021)

Se référer au site internet de BNP Paribas pour plus d'informations : <https://group.bnpparibas/> ou au site internet : <https://www.boursorama.com/cours/1rPBNP/>

Sources : Bloomberg et site internet de BNP Paribas, au 09/01/2024

ZOOM SUR L'ACTION FERRARI NV

Ferrari NV conçoit et fabrique des voitures de sport. La société offre des véhicules neufs et d'occasion, des programmes de garantie, de l'aide financière et un service d'entretien, ainsi que des montres, vêtements, écouteurs, casquettes et autres accessoires. Ses produits sont vendus dans le monde entier.



Création	Secteur	Notation S&P	Notation Moody's	Chiffre d'affaires	Résultat net, part du groupe	Dettes totales	Capitaux propres
1947	Industrie automobile	Non notée	Non notée	5 095 M€ en 2022 (4 270 M€ en 2021)	932 M€ en 2022 (830 M€ en 2021)	2 812 M€ au 31/12/2022 (2 630 M€ au 31/12/2021)	2 602 M€ au 31/12/2022 (2 211 M€ au 31/12/2021)

Se référer au site internet de Ferrari NV pour plus d'informations : <https://www.ferrari.com/en-EN/corporate/investors> ou au site internet : <https://www.boursorama.com/cours/1gRACE/>

Sources : Bloomberg et site internet de Ferrari NV, au 09/01/2024

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale et l'Émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT

ZOOM SUR L'ACTION HERMÈS INTERNATIONAL

Hermès International conçoit, fabrique et distribue des vêtements et accessoires vestimentaires de luxe. Dans sa chaîne de boutiques de même dénomination, Hermès vend des vêtements pour hommes et femmes, de la maroquinerie, des foulards, cravates, gants, chapeaux, chaussures et bijoux ainsi que des parfums, montres et articles de papeterie.



Création	Secteur	Notation S&P	Notation Moody's	Chiffre d'affaires	Résultat net, part du groupe	Dettes	Capitaux propres
1837	Maroquinerie-sellerie, bijouterie, horlogerie, vêtements et accessoires, soie et textiles, maison, parfum	Non notée	Non notée	11 602 M€ en 2022 (8 982 M€ en 2021)	3 367 M€ en 2022 (2 445 M€ en 2021)	1 360 M€ au 31/12/2022 (1 173 M€ au 31/12/2021)	12 457 M€ au 31/12/2022 (9 412 M€ au 31/12/2021)

Se référer au site internet d'Hermès International pour plus d'informations : <https://finance.hermes.com/> ou au site internet : <https://www.boursorama.com/cours/1rPRMS/>

Sources : Bloomberg et site internet d'Hermès International, au 09/01/2024



LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale et l'Émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Type	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance. Bien que le paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du produit soit garanti par Société Générale, le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'action la moins performante.
Émetteur	SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Luxembourg S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale), véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois.
Garant de la formule et des sommes dues	Société Générale (Notations : Moody's A1, Standard & Poor's A). Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 09/01/2024, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
Devise	EUR
Code ISIN	FRSG00014KJ1
Sous-jacent	Action BNP Paribas (Code Bloomberg : BNP FP Equity) Action Ferrari NV (Code Bloomberg : RACE IM Equity) Action Hermès International (Code Bloomberg : RMS FP Equity)
Éligibilité	Compte titres (dans le cadre d'une offre au public dispensée de la publication du prospectus) et unité de compte d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (Plan d'Épargne Retraite Individuel – « PERIn »).
Offre au Public	France (dispensée de la publication du prospectus).
Protection du capital	Pas de protection du capital.
Prix d'émission	100% de la Valeur nominale.
Période de commercialisation	Du 22/01/2024 au 30/04/2024. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 30/04/2024. La période de commercialisation peut être différente dans le cadre d'une souscription dans un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite.
Valeur nominale	1 000 EUR
Montant minimum d'investissement	100 000 EUR. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, ce minimum d'investissement ne s'applique pas.
Date d'émission	22/01/2024
Date d'échéance	09/05/2028
Dates de détermination du Niveau de Référence	31/01/2024 ; 29/02/2024 ; 28/03/2024 ; 30/04/2024
Dates de constatation semestrielle	30/04/2025 ; 30/10/2025 ; 30/04/2026 ; 30/10/2026 ; 30/04/2027 ; 01/11/2027 ; 02/05/2028 (finale)
Dates de versement du coupon inconditionnel	06/11/2024 ; 08/05/2025 ; 06/11/2025 ; 08/05/2026 ; 06/11/2026 ; 07/05/2027 ; 08/11/2027 ; 09/05/2028
Dates de remboursement anticipé automatique	08/05/2025 ; 06/11/2025 ; 08/05/2026 ; 06/11/2026 ; 07/05/2027 ; 08/11/2027
Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1% de la Valeur Nominale.
Commission de distribution	Société Générale paiera au distributeur une rémunération annuelle maximum (calculée sur la base de la durée de vie maximale des Titres) égale à 1,5% du montant des Titres effectivement placés. Cette rémunération est incluse dans le prix d'achat.
Cotation	Euronext Paris
Agent de calcul	Société Générale, ce qui peut être source de conflit d'intérêts.
Publication de la valeur liquidative	Sixtelekurs, REUTERS. Cours publié au moins une fois tous par jour et tenu à la disposition du public en permanence.
Double valorisation	En plus de celle produite par Société Générale, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 30/04/2024 par une société de service indépendante financièrement de Société Générale, Finalyse.

INFORMATIONS IMPORTANTES

FACTEURS DE RISQUE

RISQUE RELATIF À L'INFLATION : SI LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL CARACTÉRISÉ PAR UN NIVEAU D'INFLATION ÉLEVÉ PERDURAIT TOUT AU LONG DE LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT, LE RENDEMENT « RÉEL » DU PRODUIT, CORRESPONDANT À SON RENDEMENT AUQUEL EST SOUSTRAIT LE TAUX D'INFLATION, POURRAIT ÊTRE NÉGATIF.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. **Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.** Du fait de la crise géopolitique actuelle impliquant la Russie et l'Ukraine, les marchés financiers traversent un grave ralentissement marqué par une baisse de la valeur des actifs négociés sur ces marchés, une volatilité accrue et une forte incertitude. Dans ces conditions de marché difficiles, les investisseurs doivent, avant de prendre une décision d'investissements, analyser en profondeur les risques et les avantages de telles décisions, en tenant compte de toutes les implications potentielles de la situation actuelle. Les facteurs de risque sont notamment :

Risque de crédit : Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Ce produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risque de perte en capital : Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

OFFRE AU PUBLIC DISPENSÉE DE LA PUBLICATION DU PROSPECTUS

Aucun prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers ne sera établi pour ce produit. L'offre, la vente et la distribution en France ne peuvent être faites qu'après (a) des prestataires de services d'investissement liés à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers; et/ou (b) des investisseurs qualifiés (autres que des particuliers) et/ou d'un cercle restreint d'investisseurs, tels que définis et conformément aux articles L.411-1, L.411-2, L.411-2-1, D.411-1 et D.411-4 du Code monétaire et financier français.

Restrictions générales de vente : Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers : Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou l'Émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Caractère promotionnel de ce document : Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Garantie par Société Générale de la formule et des sommes dues : Le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Performances sur la base de performances brutes : Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit : Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboucement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

Événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Restrictions de vente aux États-Unis d'Amérique (Personne ressortissante des États-Unis au sens de la Regulation S, "Regulation S U.S. Person") : Les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des États-Unis ("offshore transaction", tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un « Cessionnaire Autorisé » signifie toute personne qui (a) n'est pas une personne ressortissante des États-Unis tel que défini à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S ; (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une « personne ressortissante des États-Unis » pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une "personne Non-ressortissante des États-Unis" ("Non-United States person") définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des "personnes Non-ressortissantes des États-Unis" («Non-United States persons»), sera considérée comme une personne ressortissante des États-Unis) et (iii) n'est pas une personne ressortissante des États-Unis pour les besoins des instructions définitives mettant en œuvre les exigences de rétention du risque de crédit énoncées à la Section 15G de l'U.S. Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié (les U.S. Risk Retention Rules) (une Risk Retention U.S. Person). Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après le « Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Disponibilité du document d'informations clés : La dernière version du document d'informations clés relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <http://kid.sgmarkets.com>.

Si vous avez une réclamation à formuler, vous pouvez nous contacter en suivant ce lien : <https://wholesale.banking.societegenerale.com/fr/informations-conformite-reglementation/informations-utiles/reclamation-client/>

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

17 cours Valmy - 92987 Paris
La Défense Cedex
Siège Social : Société Générale,
29 Boulevard Haussmann,
75009 Paris
Société anonyme au capital de
1 003 724 927,50 euros au 17 novembre 2023
Numéro SIRET : 552 120 222 00013
Numéro APE : 651C
ADEME : FR231725_03IVZM
Société Générale est un établissement de
crédit de droit français agréé par l'ACPR

